

COMMUNIQUE DE PRESSE **17 MARS 2023**

Comité de prospective : Fin de la saison 4 et lancement du nouveau format

La 4^{ème} saison du Comité de prospective de la CRE touche à sa fin et les travaux des groupes de travail lancés en 2022 sont présentés aujourd'hui lors d'un évènement réunissant les parties prenantes du secteur. À l'occasion de cette restitution, la Présidente de la CRE, Emmanuelle WARGON a annoncé le lancement de la Prospective de la CRE, le nouveau format de ces travaux sur l'avenir du secteur énergétique.

Cette 4^{ème} saison a réuni plus de 150 acteurs du secteur. Entre février et décembre, 25 séances de travail, près de 75 auditions et 2 déplacements en région ont été organisés pour rédiger les conclusions des 3 rapports. Ces travaux ont aussi été marqués par la crise du secteur de l'énergie dont les conséquences ont été intégrées dans les travaux des groupes de travail.

3 tables-rondes ont été organisées lors de cet évènement sur les thèmes suivants qui correspondent aux 3 groupes de travail : « *Quelle biomasse pour la production d'énergie ?* » ; « *Quels besoins énergétiques pour l'électrification des usages ?* » et « *Comment la crise énergétique a-t-elle profondément bousculé la confiance des consommateurs ?* » :

- Groupe de travail n° 1 sur « *La biomasse et la neutralité carbone* », co-présidé par Monique AXELOS, Directrice scientifique à l'INRAE et Patrice GEOFFRON, Professeur à l'Université Paris Dauphine-PSL : le rapport propose une méthodologie de hiérarchisation des usages de la biomasse dans le cadre de l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 ;
- Groupe de travail n° 2 sur « *L'électrification des usages* », co-présidé par Jean-Michel GLACHANT, Directeur de la Florence School of Regulation et Hélène MACELA-GOUIN, Vice-Présidente Secure Power chez Schneider Electric France : le rapport identifie les leviers et les freins potentiels de la réussite de l'électrification en France, avec une attention particulière pour le secteur de l'industrie ;
- Groupe de travail n° 3 sur « *La confiance des consommateurs dans les nouveaux services énergétiques* », co-présidé par Céline JULLIEN, Économiste et spécialiste de l'engagement citoyen, et Philippe MONLOUBOU, ancien Président du Directoire d'Enedis : le rapport propose différents outils, non tarifaires, pour renforcer l'adhésion des consommateurs résidentiels dans les objectifs de transition écologique et ce faisant, généraliser les nouveaux services leur permettant de s'approprier et maîtriser leurs consommations énergétiques.

Après 4 saisons, le Comité de prospective évolue

Créé en 2017, le Comité de prospective de la CRE œuvre depuis plus de six ans à éclairer l'avenir du système énergétique français. Le Comité de prospective a montré sa capacité à réunir tous les acteurs du secteur au sein d'un espace dédié aux échanges, sur les conséquences concrètes des transformations qu'impliquent la transition – de la mobilité propre à la valorisation des données de consommations, en passant par l'électrification des usages ou le rôle du vecteur hydrogène.

17 mars 2023

Après 4 saisons riches en enseignements, il va désormais évoluer pour s'adapter au mieux aux attentes et à l'actualité du secteur.

Dans le cadre de la feuille de route de la CRE (« *Porter son expertise économique et de la régulation au niveau national, européen et international* ») publiée le 10 février 2023, la Présidente de la CRE a souhaité que les travaux de la prospective deviennent partie intégrante de ses missions. Afin de renforcer sa réactivité et son agilité, pour répondre au mieux aux exigences du secteur et aux conséquences de l'actualité, la CRE mettra en place des groupes de travail et des missions, au format resserré et flexible, dans l'objectif d'obtenir des propositions opérationnelles d'acteurs publics et privés.

Ce souhait de mettre la Prospective au plus près des missions de la CRE s'accompagne d'une volonté d'ouverture, afin de conserver la pluralité des points de vue et la pluridisciplinarité qui caractérise les travaux depuis six ans. Pour ses activités de prospective, la CRE s'appuiera sur un Conseil scientifique installé le 14 mars 2023 et composé de personnalités issues du milieu académique et de la recherche. Son rôle sera de conseiller la CRE sur les sujets à traiter, les orientations à donner à ses travaux et les éventuelles mises à jour à effectuer sur d'anciens travaux, à l'aune de l'actualité.

Contact presse : presse@cre.fr

Autorité administrative indépendante, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals.



Suivez-nous !



www.cre.fr



[@CRE_energie](https://twitter.com/CRE_energie)



[LinkedIn CRE](https://www.linkedin.com/company/cre)

[Lettre électronique CRE](#)

[Nos dernières actualités](#)